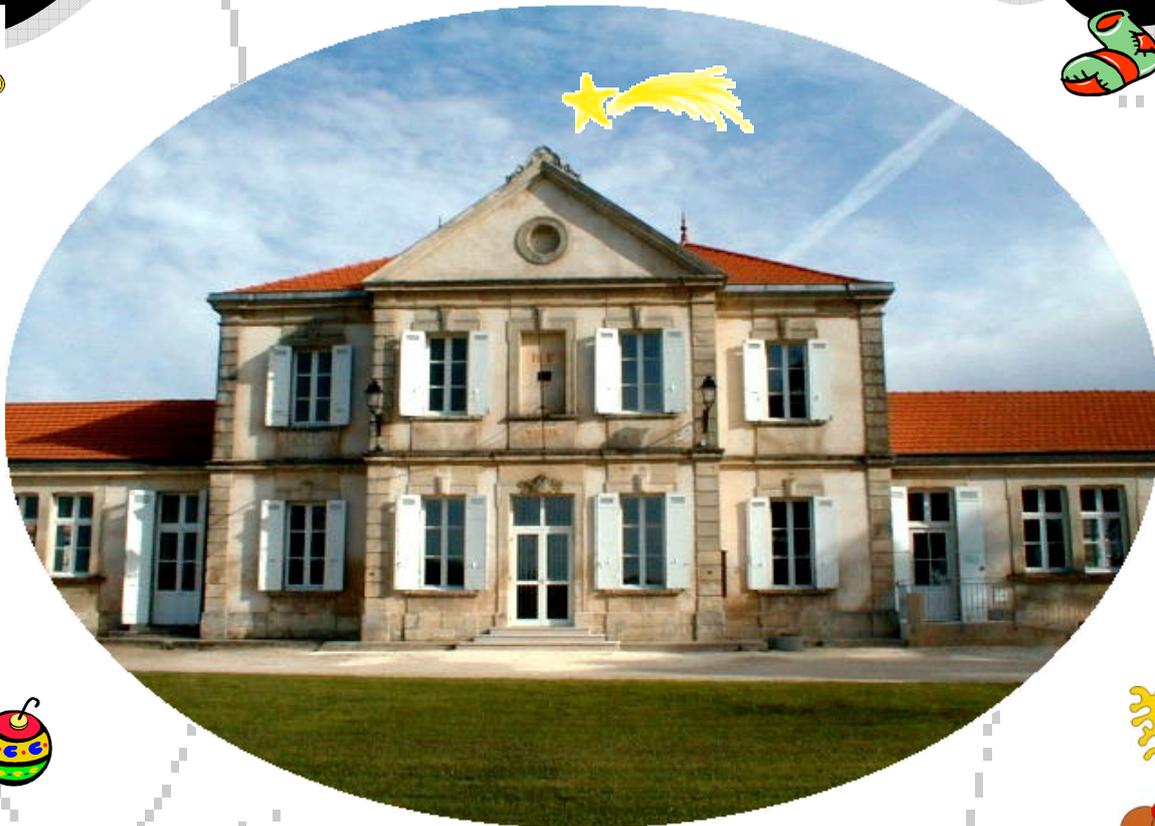


CLÉRAAC



Bulletin Communal



Décembre 2001

N° 01

Sommaire



Le mot du Maire	page 3
Les grands dossiers	page 4-7
Activités de la Municipalité	page 8-9
Collecte sélective : « <i>Trions ensemble</i> »	page 10
Recensement agricole	pages 11
Echos de l'école	pages 12-13
Clérac... au fil des jours	page 14
La Vie des Associations	pages 15-17
Si Clérac m'était conté	page 18
Le Musée : Bilan de la saison	page 19
Le calendrier du jardinage	pages 20-21
Recette de chez nous	page 22
Avis à la population	page 23-24
Tribune libre	page 25
Etat civil / Vie pratique	page 26
Dernière Minute	page 27



Le Mot du Maire



*Chères Cléracaises,
Chers Cléracais,*

Vous venez de recevoir le second numéro de votre journal communal, et je vous en souhaite bonne lecture.

L'équipe de rédaction est maintenant en place. Elle se compose comme pour la parution de juin 2001, des membres de la commission communication de votre Conseil Municipal, auxquels se sont joints quelques habitants de Clérac, hélas trop peu nombreux. Qu'il me soit permis de rappeler que notre organisation serait heureuse d'accueillir, dans le futur, toutes les personnes ayant à faire partager aux lecteurs de ce journal, souvenirs divers, passions, expériences, etc...

Confiez vous à vos élus ou au secrétariat de votre Mairie et rejoignez nous !

Par avance merci.

Dans notre volonté d'une communication transparente, les pages suivantes de ce semestriel vous rendent compte des actions menées par votre Conseil Municipal :

- **sur les grands dossiers** (centre d'enfouissement technique, consultation sur la réorganisation forestière, ligne grande vitesse, urbanisme, assainissement)
- **sur l'avancement des investissements** réalisés conformément aux engagements que nous avons pris en mars dernier.

Nous souhaitons vivement, dans le futur, poursuivre la mise en place des solutions répondant aux espérances de la majorité de nos concitoyens. Un souci constant d'équité et d'efficacité nous anime. Nous vous proposerons dans le premier trimestre 2002 une réunion publique d'information qui nous permettra d'être à votre écoute.

Notre équipe Municipale a perdu, en septembre dernier, un de ces membres en la personne de Frédéric Faurio, qui pour des raisons professionnelles a dû démissionner. Frédéric a vu ses nombreuses qualités récompensées par une promotion qui l'oblige à quitter Clérac. A la joie évidente de tous, pour cette nouvelle situation, s'ajoute pour moi une petite tristesse de voir nous quitter si vite un garçon efficace, social, réservé, avec qui j'ai travaillé de nombreuses années au sein du Comité des Fêtes.

Merci à toi Frédéric et " bon vent".

L'année 2001 va bientôt se terminer. Elle a été marquée par les événements dramatiques de ces derniers mois que vous connaissez. Que 2002 amène dans ce monde troublé la sérénité, la tolérance et la paix.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et espérons que l'année nouvelle comblera vos plus chers désirs, en vous apportant santé, joie et prospérité.

Bien amicalement,

Guy PASQUET

Les grands dossiers

Centre d'Enfouissement Technique de CLERAC

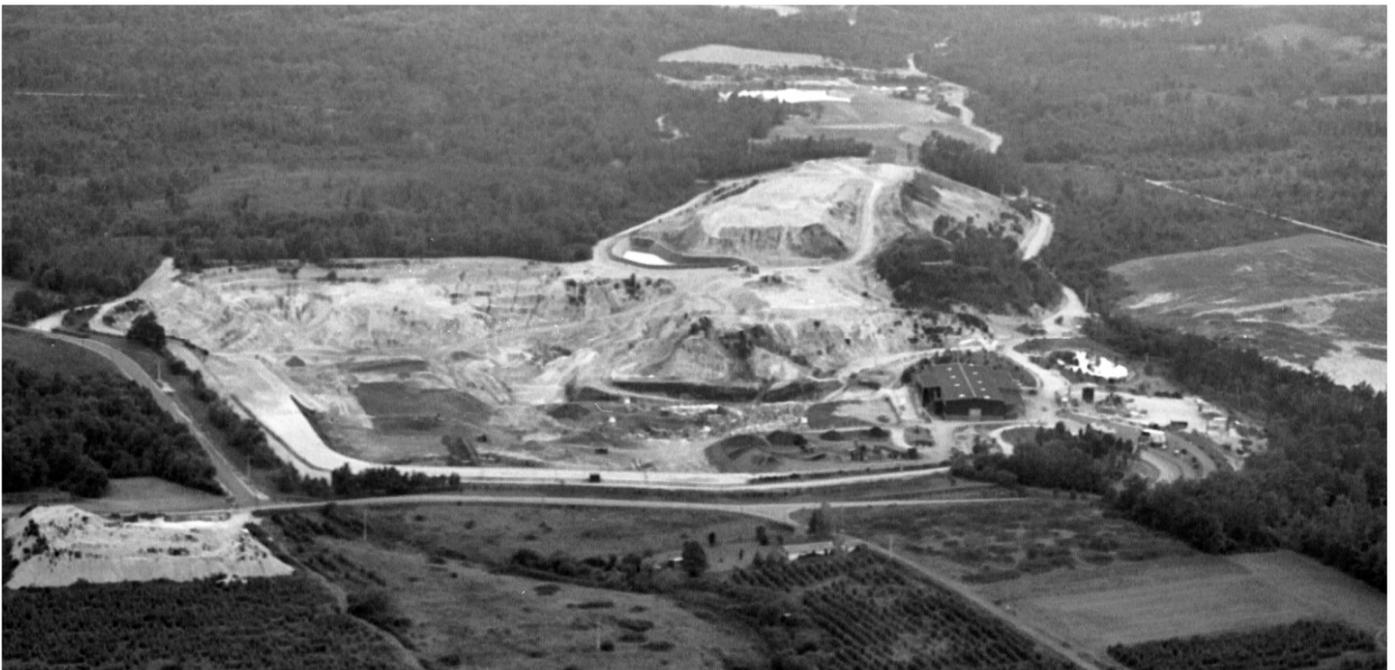
Depuis septembre 2000 une démarche technique a été mise en place par SOTRIVAL, exploitant le site, afin de réduire les nuisances olfactives générées depuis le début de la mise en service de cette installation classée.

Les sociétés SODAE (Société de Diagnostic Air et Eau) et DELAMET (engineering / machines spéciales), la CLIS (Commission Locale Information et Surveillance) et la Municipalité ont été associées à cette opération.

Les actions menées sont les suivantes :

- ✓ Mise en place d'un jury d'odeurs
Réseau d'observation (35 habitants) répartis dans un rayon de 2 km autour du site.
Formation de quelques riverains à la reconnaissance des différents types d'odeurs.
- ✓ Caractérisation et quantification des sources d'odeurs sur le CET
- ✓ Conception et mise en place d'un système de ventilation forcée asservi aux conditions météo
Étude et réalisation Ets DELAMET
- ✓ Réduction des sources sur le site
Interventions effectuées en fonction de résultats d'audits (couvertures intermédiaires, réorganisation du réseau bio-gaz, réduction des volumes de lixiviats, optimisation de la gestion des déchets odorants).
- ✓ Appréciation de la démarche par le jury d'odeur.
Analyse complète par SODAE des rapports d'observation mensuels et réunion de bilan.

Le 27 octobre dernier le jury d'odeur, dont les membres sont de nouveau à remercier vivement pour leur aide efficace, s'est réuni. Il a constaté à l'unanimité les progrès réalisés depuis 3 mois. Cependant il décide, pour confirmer définitivement la tendance positive actuelle, de poursuivre son observation pendant les mois d'hiver.



Les grands dossiers

Compte-Rendu de réunion de la C.L.I.S. du 7 novembre 2001

Mercredi 7 novembre 2001 : Madame Mailhé, sous-préfète, déclare la séance ouverte et demande que les problèmes d'odeurs et de lixiviats soient traités de façon complète. Avant de donner la parole à Monsieur Audhuy (Sotrival : ex Surca -Saintonge), elle informe la commission du jugement de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux qui confirme celui de Poitiers, annulant la révision du P.O.S. de Clérac.

M. Audhuy fait ensuite le point sur le fonctionnement de l'installation :

Les tonnages :

Fin octobre le total pour 2001 s'élève à 132 226 tonnes. L'exploitant assure que les 150 000 tonnes annuelles autorisées ne seront pas dépassées. M. Duranton (D.R.I.R.E.) s'en porte garant.

La proportion, quant à l'origine géographique des déchets reçus, est semblable à celle de 2000 : environ 40% viennent d'Aquitaine et environ 60% de Charente-Maritime.

M. Mauget (A.P.P.S.B.S.C) demande si on pourra appliquer la loi qui prévoit qu'à partir de 2002, ne pourront être enfouis en décharge que les déchets ultimes (déchets que l'on ne peut pas recycler ni valoriser dans les conditions techniques et économiques du moment).

Le centre de tri :

Il n'a traité jusqu'à maintenant que des déchets ménagers pré-triés dont une partie provenait de Rochefort. C'est maintenant le centre de tri de Rochefort (exploité par Surca) qui va les traiter, ce qui fait diminuer la quantité triée à Clérac. Ceci est compensé par des essais de tri de D.I.B., ce qui était d'ailleurs au départ la vocation principale de ce centre.

L'exploitation des casiers :

Quatre étages de six mètres chacun sont maintenant remplis dans la partie Est du site et cette zone est recouverte de terre. La partie Ouest va être préparée.

Les lixiviats :

Depuis janvier 2001, 19 000 m³ ont été extraits des casiers. Les problèmes de traitement rencontrés par l'exploitant (le niveau des lixiviats ayant dépassé, en fond de site, la hauteur autorisée par le cahier des charges) ont été résolus après mise en demeure de la D.R.I.R.E. par un traitement sur le site même. Il s'agit d'un système mobile qui est resté trois mois sur le site. Il en résulte 10% de concentrats très polluants qui partent dans les structures appropriées et 90 % d'eau qui sont stockés dans un nouveau bassin et qui ont servi à arroser les pistes. L'exploitant annonce que ce nouveau bassin pourrait être le lieu de stockage des lixiviats pour les mois à venir. Madame Mailhé leur demande d'envisager une autre solution. Les autres modes de traitement des lixiviats sont le lixivalt (évaporateur placé sur le site) et l'évacuation vers une station spécialisée.

Les odeurs :

Monsieur Pasquet, Maire, rappelle le protocole suivi par le jury d'odeurs : quelques riverains habitant dans les hameaux dans un rayon de 2 km autour du site, font des relevés des jours, heures et intensité des odeurs.

* Un système de ventilation forcée a été mis en place en juillet : 4 ventilateurs placés près des casiers en exploitation aspirent les effluents et doivent les diluer dans l'atmosphère.

* Le lixivalt a été arrêté une partie de l'été.

* Une couverture argileuse a été mise en place sur les casiers déjà remplis.

* Il n'y a pas eu de réception de boues de station d'épuration en été les vendredis, samedis et dimanches.

Cet ensemble de mesures a réduit, pendant les derniers mois, les nuisances olfactives. Cependant, les observations doivent continuer. L'A.P.P.S.B.S.C propose à l'exploitant un document présentant plusieurs systèmes de « nez artificiel » ou « nez électronique » ayant déjà été testés sur d'autres sites.

C.L.I.S : Commission Locale d'Information et de Surveillance

D.I.B : Déchets Industriels Banals

D.R.I.R.E : Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement

P.O.S : Plan d'Occupation des Sols

Les grands dossiers

Urbanisme

POS : Plan d'Occupation des Sols

Les règles d'urbanisme de la Commune de Clérac ne sont pas actuellement clairement définies, pour deux raisons essentielles :

- la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux devrait confirmer l'annulation de la révision partielle du POS de 1994, suite à la délibération du Conseil Municipal du 05 décembre 94 créant une zone NAXd sur le territoire de Bois Rousseau .

Cette annulation avait été prononcée le 14 mai 1998 par le Tribunal Administratif de Poitiers sur requête de l'Association pour la Promotion et la Protection de la Saintonge Boisée et Sud Charente.

Le 21 octobre 2001, l'avis du Commissaire du Gouvernement a confirmé la décision du Tribunal Administratif de Poitiers. La Cour Administrative d'Appel de Bordeaux statuera probablement dans le même sens (Enquête publique et rapport du Commissaire enquêteur insuffisants).

- Loi SRU du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement de l'espace Urbain. Cette réécriture de l'urbanisme devrait faire disparaître de nombreuses pages de procédure, source de contentieux portant plus sur la forme que sur le fond . Il semble cependant que pour les juristes l'interprétation des textes porte à discussion .

Cette situation de transition difficile (POS → SRU) freine l'élaboration d'un certain nombre de dossiers importants pour le développement de la commune. En ce qui concerne la construction individuelle, le **POS 1988** est appliqué. **L'implantation de bâtiments reste possible dans les zones autorisées dans ce document.**

Les services de l'état et l'équipe municipale doivent se montrer dans l'avenir plus réactifs, afin de mettre en place rapidement les nouvelles règles d'urbanisme (SRU) dans la Commune de Clérac.

Plan de REFERENCE

Le Conseil Municipal a signé avec le Cabinet PONANT (intervenant pour la commune de BUSSAC) une convention pour une étude, qui à partir d'un diagnostic, permettra de préciser les enjeux et objectifs d'aménagement de la Commune, puis d'arrêter des scénarios d'actions cohérentes.

Ce document, appelé Plan de Référence, servira de « carnet de bord » à l'équipe municipale, pour planifier et réaliser les investissements communaux au cours des prochaines années.

L'action doit être menée en harmonie avec les règles d'urbanisme nouvelles , d'où l'urgence de trouver le meilleur cheminement d'adaptation en tenant compte de la spécificité de CLERAC, dans le cadre de la loi SRU.

Assainissement collectif du bourg

L'étude de la Direction Départementale de l'Équipement (D.D.E.) va se terminer par des sondages géotechniques pour l'implantation de la zone de lagunage, sur le point bas du bourg. Ces sondages seront réalisés début décembre 2001. Les subventions diverses devraient arriver en 2002. Elle permettront d'engager la première tranche des travaux dans le courant du deuxième semestre de la même année.

Les grands dossiers

T.G.V.

Faisant suite au comité de pilotage du 12 octobre dernier, le tracé de référence a été communiqué par RFF (Réseau Ferré de France) aux Maires des communes concernées par le projet, le 17 octobre 2001 à Montguyon.

Sur le plan communal, une réunion de présentation s'est déroulée le 06 novembre à CLERAC.

Outre les élus (commission urbanisme) conviés par RFF, nous avons réussi à convaincre nos interlocuteurs de la nécessité d'une information plus large : associations (ACDETGV, APPSBSC, Fédération de chasse) et surtout riverains les plus proches du tracé.

Les résidents isolés et les représentants des habitants des villages, situés à une distance de moins de 400/500 m de l'emprise actuellement considérée, ont été invités par la Municipalité.

La liste des participants à cette réunion est affichée à la Mairie.

Après la présentation générale du projet portant sur les enjeux, la procédure, le calendrier, l'élaboration des études préliminaires et le tracé, un débat s'est instauré amenant un certain nombre de questions auxquelles RFF a répondu ou qui ont été prises en compte (rétablissement de communications et passages agricoles et forestiers, dimensionnement d'ouvrages, acoustique, etc...)

Une phase d'écoute des riverains est programmée en janvier/février 2002, avec mise en place d'une démarche questions/réponses.

Un numéro vert et un site Internet verront le jour en début d'année prochaine pour répondre aux interrogations de chacun (les réponses à vos messages seront données sous quinzaine).

Les identifications concernant ces 2 outils de communication seront affichées en Mairie dès réception des informations en provenance de RFF.

Réorganisation foncière forestière

La superficie du territoire de la Commune est de 4307 hectares. Le massif forestier s'étend sur 3020 hectares. Il appartient à 530 personnes dont la moyenne de propriété est de 5,7 hectares, souvent constituée de petites parcelles disparates.

Cette situation pose évidemment d'énormes difficultés dans la période d'après tempête que nous vivons.

La Municipalité consciente des divers problèmes auxquels sont confrontés les propriétaires (nettoyage, reboisement, etc...) a organisé le 08 novembre dernier, en collaboration avec la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (D.D.A.F.), le Centre Régional de la Propriété Forestière de Poitou Charente (C.R.P.F.) et la Communauté de Commune de Haute Saintonge (C.D.C.H.S.) une première réunion sur les thèmes suivants :

- aides financières réservées au nettoyage et à la régénération de la forêt.
- possibilités d'amélioration du parcellaire.

Nombreuses ont été les personnes à avoir répondu à notre invitation établie sur des critères d'éloignement géographique du domicile et de superficie de propriété.

Tous les propriétaires recevront un compte rendu de la réunion ainsi qu'un questionnaire dont l'analyse des réponses permettra de connaître leur position sur la possibilité d'engager une action de réorganisation foncière.

Si une majorité d'entre eux se retrouve sur la volonté de l'amélioration du parcellaire forestier, la Commune pourrait être partie prenante, notamment dans le domaine des travaux connexes (voirie, fossés, pare feu, ...) afin de rendre plus fiable l'exploitation d'une des grandes richesses de notre territoire : la forêt.

Toutes les propositions constructives permettant d'avancer sur ce dossier seront prises en compte par les élus (contacts : J.J. Dupré / G. Pasquet).

Activités de la Municipalité

Comme initiée dans notre numéro 00, cette rubrique liste les actions que nous avons programmées jusqu'à la fin de l'année.

Patrimoine immobilier communal :

- logement n°8 (Mme Caille) : les 2 portes (entrée principale, entrée cuisine) en très mauvais état ont été changées par des ouvertures en PVC.

- logement n°9 : (non occupé depuis 3 ans) a été totalement remis en état. Il est habité depuis octobre par B.Rambaud et sa famille. Cette rénovation a été subventionnée par l'Etat et le Conseil Général.

- maison des Associations : le chauffage initial s'étant avéré inefficace, il a été remplacé (matériel repris et remboursé) par des cassettes rayonnantes en plafond.

La validation du système sera faite dans le courant du mois de décembre.

- la Poste a été sécurisée suite aux diverses effractions, par la mise en place de menuiseries Alu (bureau d'accueil) et PVC (Bureau du receveur à l'arrière du bâtiment).

Le Conseil Municipal, par diverses délibérations, a décidé :

- de vendre la maison jumelle se situant près de la Mairie (réparations importantes à effectuer) à Madame et Monsieur Goguet Vincent, actuellement locataires. Nous avons fait estimer cet immeuble par les Domaines et trouvé un accord. Le compromis de vente a été signé le 03.11.2001 chez Me Largeteau, notaire à Montguyon.

- de se rendre acquéreur de terrains dans le bourg, qui permettront le réaménagement du bourg dans le futur comme annoncé lors des élections de mars.

Travaux Voirie :

Un effort particulier a été réalisé sur ce poste. La plupart des travaux programmés ont été réalisés par le Syndicat Intercommunal de Cylindrage.

La commission Voirie a fait des remarques dans le domaine de la gestion des chemins ruraux. Dans les mois à venir, elle va étudier ce dossier (adaptation aux besoins actuels du réseau, impact du TGV, gestion de la forêt avec un possible réaménagement foncier etc...). Elle sera également attentive à certaines dérives.

Bourg et lieux publics :

Cet été notre village s'est voulu plus coquet par la mise en place de jardinières, de balconnières fleuries, de bancs en pierre....

La période des Fêtes de fin d'année sera pour lui le prétexte de se vêtir de son manteau de lumière (illuminations de la rue principale, de la Mairie et de la salle des Fêtes...)

- Un panneau d'affichage spacieux , où vous pouvez prendre connaissance des informations administratives culturelles et locales , a été placé devant la Mairie.

- La salle des mariages a été meublée "bourgeoisement" ce qui a peut être contribué à augmenter le nombre de cérémonies célébrées : 7 cette année

- Pour des raisons de sécurité, la Mairie et l'école (atelier informatique, bibliothèque en projet) seront mises sous surveillance ("activeille" de Groupama).

- L'aire de Fradon est opérationnel avec ses colonnes de tri sélectif, son abribus, sa Poste ! Comme pour Fradon, une demande de subvention auprès du Conseil Général à été faite, pour la mise en place d'un abribus au Grand Village. Le terrain est trouvé, don d'une jeune concitoyenne que la Municipalité remercie vivement.

- Le stockage de matériaux antérieurement effectué sur un terrain privé près du cimetière se fait maintenant sur une plate-forme à l'arrière



Activités de la Municipalité

du terrain d'entraînement de football, ce qui a permis d'aménager proprement l'accès de la partie droite du cimetière.

- L'éclairage du point d'attente pour le bus des élèves du CES (salle des Fêtes) sera opérationnel à la rentrée de janvier 2002.

- La couverture, en très mauvais état, du petit bâtiment adossé à l'église abritant la salle de catéchisme (gouttières) va être refaite au printemps.



Sports, Loisirs, Education :

- Nos chères "têtes blondes" sont installées depuis la rentrée scolaire dans de nouveaux meubles : à la cantine, dans la classe CP/CE1 et à l'atelier informatique. Des nouveaux rideaux (tissus M1 anti-feu) ont pris place dans la cantine et la maternelle.

Aux beaux jours, pour les plus petits, une aire de jeux sera mise à leur disposition

sous la responsabilité des parents sur la place de la Mairie.

La structure de l'école sera démontée lors des vacances scolaires de février 2002.

- La salle des fêtes est maintenant équipée de tables neuves identiques de 20 couverts (propriété de la Municipalité) permettant de recevoir 340 convives. Celles-ci et les anciennes rachetées aux associations, sont disponibles (avec leurs bancs) pour les Cléracais. La demande est à formuler auprès du secrétariat en Mairie.

- Le terrain d'entraînement de foot est terminé. Le drainage des eaux de ruissellement est résolu.



Dossiers à l'étude :

Plusieurs dossiers sont ou seront montés pour bénéficier des aides de l'Etat (DGE) et du Conseil Général. Ils ne seront probablement pas tous retenus. Nous analyserons en temps voulu les priorités dans l'élaboration du budget 2002.

- Remplacement des menuiseries groupe scolaire et Mairie.
- Mise en conformité du chauffage, de l'éclairage et de la sonorisation de l'Eglise
- Achats de terrains, implantation d'une boulangerie.
- Mise en conformité des vestiaires du stade (électricité, ouvertures ...)
- Travaux connexes d'assainissement (réseaux souterrains, trottoirs...)
- Parking poids lourds

Modification de l'Equipe Municipale



A la suite du départ de Frédéric FAURIO pour des raisons professionnelles, les commissions suivantes ont été réaménagées :

Il a été remplacé par Michel Quod à la Voirie et Circulation,
par Marie-Bernadette Martinez aux Finances et Investissements au poste de vice-président et
par Jacky Charles à la Communication,
Il n'y a pas de remplacement au Développement Economique.

* **Alexandre MAZAUBERT** a rejoint nos agents d'entretien Denis et Philippe depuis le mois de juillet 2001 (contrat C.E.S.)

Collecte sélective : « Trions ensemble »

« Trions mes frères »

Il y a quelques années, lors de réunions publiques liées à l'ouverture du C.E.T. on pouvait entendre certains pessimistes déclamer à propos du tri sélectif : « ça ne marchera pas. » « Les gens ne sont pas prêts », etc.... Qu'en est-il aujourd'hui de ces prédictions, après seulement un an et demi de mise en place ?

Tout d'abord il faut savoir que le tri sélectif en Haute Saintonge a débuté le 1er juillet 2000 et que la collecte des ordures ménagères est organisée par la Communauté des Communes. C'est la société SOTRIVAL (ex SURCA) qui est chargée des tournées.

Avant le tri sélectif, les ordures, dont le coût de traitement allait croissant, étaient soit incinérées à Jonzac, soit, pour le surplus, mises en décharge à Clérac (16 % du tonnage collecté).



Depuis la mise en place des colonnes, la collecte des ordures ménagères a diminué de 12% et la mise en décharge est nulle depuis le mois de septembre 2000, d'où une économie de 833 796 F (127 111,38 Euros) sur le seul poste enfouissement. De plus, la valorisation des déchets recyclables apporte des recettes, des aides d'Eco-Emballage et un abaissement du taux de la TVA de 19,6 à

5,5% sur toute l'activité déchets. Si on enlève le coût de la collecte et du tri c'est un abaissement de la dépense de fonctionnement de 1 536 900 F (234 298,89 Euros) qui a été réalisé pour la collectivité. Et cette étude a été faite sur neuf mois seulement (de juillet à mars) ...

On voit donc bien tout l'intérêt de trier ses ordures car au delà de l'aspect financier il y a l'aspect environnemental qui est sans aucun doute encore plus important : plus de tri c'est moins de matières non renouvelables utilisées et moins de rejets polluants dans la nature (fumées ou enfouissement) donc au final une meilleure qualité de vie.

Toutefois il ne faudrait pas tomber dans l'euphorie car si les incrédules du début de l'article peuvent maintenant dire qu'ils se sont trompés ils peuvent aussi se demander légitimement ce que représentent les 12 % de collecte d'ordures ménagères en moins par rapport au potentiel existant du tri sélectif. Et là il y a encore beaucoup à faire...

Exemple : l'acier retiré des déchets incinérés à Jonzac représente 4,05 % du tonnage total. Ce sont 460,61 tonnes d'acier inutilisables alors qu'elles auraient pu être triées à la source par les consommateurs. Ces 460,61 T vendues à 50 F/T auraient rapporté 23 030,50 F à la collectivité. Au lieu de cela, elles ont coûté 149 302 F à la CDCHS (coût de la collecte, de l'incinération et de l'évacuation).

Cet exemple de l'acier pris sur neuf mois, est transférable aux emballages et autres produits recyclables.

En résumé, le tri sélectif fait des débuts prometteurs mais il reste beaucoup à faire pour sensibiliser chaque citoyen à la nécessité de tri.

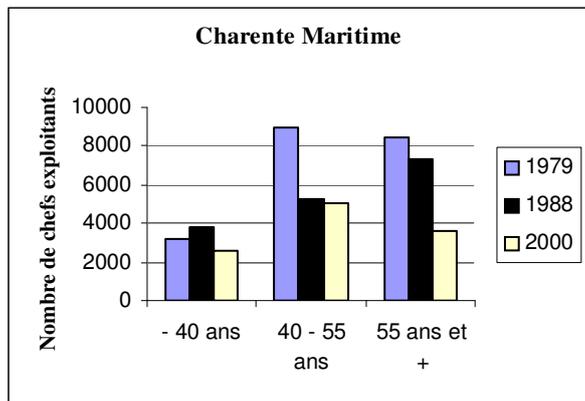
Source : « Pour réussir », bulletin interne de la CDCHS, avril 2001

Recensement Agricole

L'agrandissement des exploitations et le développement des formes sociétaires sont parmi les faits les plus marquants du dernier recensement agricole.

Les 10 000 exploitations que compte le département en 2000 sont principalement orientées vers les grandes cultures et la viticulture. Elles sont dirigées par des exploitants plus jeunes.

Malgré l'augmentation de la productivité du travail, l'emploi de la main-d'œuvre salariée s'est développé.



◆ 10 000 Exploitations en 2000 en Charente Maritime

On dénombre désormais 10 000 exploitations agricoles en Charente-Maritime. Elles étaient plus de 15 700 en 1988. Dans le même temps, à Clérac elles étaient 57 en 88 et sont 34 en 2000. Avec 44 hectares en 2000, la surface moyenne a été multipliée par 1.6, en douze ans. Alors qu'à Clérac, la surface moyenne n'est passée que de 14 hectares à 15 hectares !

Les 1 200 exploitations de plus de 100 hectares mettent ainsi en valeur près de 42 % de la surface agricole départementale utilisée alors qu'en 1988, 500 exploitations se répartissaient 15 % des terres agricoles.

75 % des surfaces appartiennent aux exploitations de plus de 50 hectares.

◆ Les exploitations professionnelles assurent l'essentiel

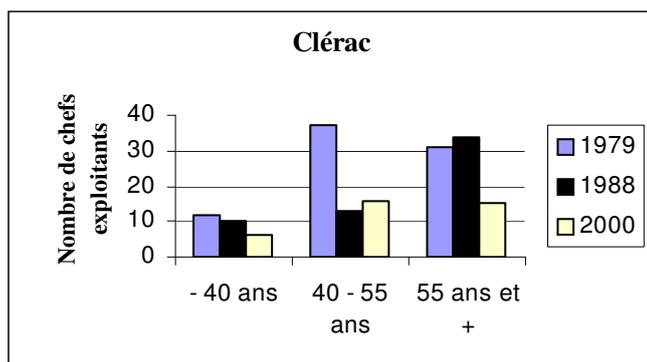
Sur les 10 000 exploitations recensées en 2000, 6 300 sont dites « professionnelles ». Le travail agricole qui leur est fourni équivaut à celui d'une personne occupée à trois quarts de temps pendant une année (0.75 Unité de Travail Annuelle) et leur dimension économique représente au moins 8 unités de dimension économique (UDE), c'est-à-dire approximativement 12 hectares équivalent-blé.

Ces structures de production de 65 hectares de moyenne concentrent l'essentiel du potentiel agricole de la Charente Maritime : 92 % des céréales et 96% des vignes y sont cultivés, 96 % des bovins y sont élevés.

A la tête de ces exploitations, on trouve des chefs plus jeunes - 46 ans en moyenne - avec un niveau de formation agricole plus élevé que la moyenne ; la moitié d'entre eux ayant le niveau brevet d'enseignement professionnel ou supérieur.

◆ Les exploitants sont plus jeunes

Les importants départs à la retraite des anciens ont eu un effet mécanique sur l'âge moyen des exploitants qui est passé de 51,3 ans à 49,7 ans. Plus de la moitié des exploitants a moins de 50 ans, alors qu'ils n'étaient que 41 % en 1988.



A Clérac, en 1988, on trouvait, 23 exploitants de moins de 55 ans sur un total de 57 soit 40 %.

En 2000 sur 37 exploitants, 22 ont moins de 55 ans soit 59 %, ce qui correspond sensiblement à l'évolution sur le département.

Source : Agreste Charente Maritime, Numéro spécial, RA2000 - Juin 2001

Echos de l'école

RENTRÉE 2001 À L' ECOLE DE CLERAC

Le 6 septembre dernier, les élèves de l'école de Clérac ont retrouvé le chemin de l'école avec plus ou moins d'enthousiasme !

Les effectifs ont malheureusement un peu diminué cette année. Le nombre d'élèves est :

- 5 en petite section de maternelle
- 6 en moyenne section de maternelle
- 2 en grande section de maternelle
- 16 en CP
- 5 en CE1
- 7 en CE2
- 13 en CM1
- 7 en CM2

Soit un effectif total de 61 élèves

M. Dominique ROUSSEAU nous a quittés pour partir en Gironde et c'est Madame Christine SPONCHIADO qui assure la direction en plus de la classe Maternelle.

Nous retrouvons Mademoiselle Quitterie DUPRAT qui enseigne aux CP et CE1 et Mademoiselle Cécile CAMBOT remplace Monsieur ROUSSEAU pour l'enseignement aux CE2, CM1 et CM2.

L'équipe éducative est complétée par Mademoiselle Véronique BERTRAND, Aide maternelle, Monsieur Vincent GUERIN, employé communal responsable du service de garderie et de cantine et Madame Ginette BRUNELIERE notre - succulente - cantinière!

Une équipe soudée et motivée comme vous pouvez le constater sur la photo.



De gauche à droite :
Véronique BERTRAND
Christine SPONCHIADO
Quitterie DUPRAT
Ginette BRUNELIERE
Cécile CAMBOT
Vincent GUERIN

Echos de l'école

HALLOWEEN



Le 27 Octobre, une soirée Halloween a été organisée par le Comité des parents d'élèves de l'école de Clérac.

Les bénéfices de ce genre d'opérations permettent de financer des sorties ou visites éducatives pour l'école.

Les élèves ont travaillé durant 1 mois pour préparer la décoration de la salle et de nombreux parents se sont investis dans l'organisation et les préparatifs. Je leur adresse à tous un grand merci pour leur volonté sans laquelle nous ne pourrions mener ce type d'organisation



car elle requiert beaucoup de temps et d'énergie, et je leur « tire mon chapeau » pour cette soirée particulièrement sympathique et réussie.

La Directrice de l'école de Clérac

LES VISITEURS D'HELICOPTERES



L'ensemble des élèves de l'école de Clérac a eu la chance de pouvoir visiter les hélicoptères de l'armée de Terre en manœuvre le 18 septembre 2001 à Clérac.

Les plus grands nous livrent leurs impressions :

* Un monsieur nous a présenté les commandes de l'hélicoptère, elles sont en double ainsi que le moteur, les pédales, les vitesses et tout autre gadget. On leur a posé des questions. Ils avaient des mitraillettes et des camions de sauvetage. On a passé une bonne visite. Cette journée était superbe.

* Nous sommes partis de l'école à 3 heures et demi et nous avons été à la salle des fêtes de Clérac où les militaires campaient. Après nous sommes allés à côté du stade de football de Clérac pour voir des pumas puis nous sommes montés dans l'hélicoptère pour voir l'intérieur et les commandes. Après nous sommes rentrés en classe. C'était une belle journée.

* On a été visiter des hélicoptères de l'armée de terre. On a visité le campement des militaires. On a vu des mitraillettes (3 kilos). Quelqu'un nous a montré quelques commandes. Les hélicoptères ne peuvent pas décoller plus de 10 tonnes. Et nous sommes partis à l'école. C'était bien.

* Nous sommes allés au stade de foot pour aller voir des hélicoptères de l'armée de terre. On est allé voir le campement des militaires, nous avons vu le pilote, il nous a appris comment piloter. Après la maîtresse est montée dans un Puma et il y avait des Gazelles.

Après l'école on a vu les Gazelles arriver, avec Jonathan et Teddy. C'était très bien!



Clérac... au fil des jours

Le 19 Mai 2001 , l'assemblée générale de l'A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) du Sud Saintonge avait lieu à la salle des fêtes de Clérac en présence de M. Guy Pasquet.



Le 1^{er} Juin 2001 : Coupe des Vétérans : Clérac 5, F.C. Côtier 2 . La fin de saison de l' U .S. Clérac s'est achevée par une belle victoire de cette équipe, finale disputée à Saintes. Cette équipe sympathique et dynamique a apporté beaucoup de joie et d'émotion à tous les supporters du club !

Le 2 Juin 2001 : grande fête sportive du football : pour clôturer la saison, mais aussi pour honorer Michel DE PIAN.

Le 17 Juin 2001 : Journée Nationale du Petit Patrimoine de Pays : Le Musée Municipal des Métiers et Traditions de Clérac accueillait pour la circonstance un vannier, une dentellière, une fileuse au rouet et une artiste peintre.

Le 24 Juin 2001 : Fête de l'Ecole et Kermesse en plein air (sous un soleil de plomb)

Les enfants nous ont offert un spectacle gai et joyeux sur le thème « la danse à travers les âges ».

Juin 2001 : Concours Hippique à Tournour, chez Philippe Landard.



Le 30 Juin 2001 : Clérac City accueillait les Cow Boys du Far West pour la journée plein air. L'après-midi, une multitude d'activités étaient proposées aux petits et aux grands. La soirée s'est terminée, à la belle étoile, par un repas dansant sur la place de la Mairie .

Le 2 Juillet 2001 : dernière soirée théâtrale organisée par Dominique Rousseau, présentée par sa classe dans la salle des fêtes à l'occasion de son départ.



Le 7 Juillet 2001 : L'Association pour la Promotion et la Protection de la Saintonge Boisée et du Sud Charente avait organisé une manifestation contre les mauvaises odeurs émanant du centre de stockage des déchets.

Le 1^{er} Septembre 2001 : Fête du village avec son 1^{er} vide grenier : Gros succès !

Le 15 Septembre 2001 : Concert à l'église de Clérac avec Alix Quoniam et Joël Grare (Chants Celtiques des Iles Hébrides).

Le 15 et 16 Septembre 2001 : A l'occasion du centenaire de la loi 1901, le Musée accueillait l'exposition des Associations locales dans le cadre des journées du Patrimoine.



Les 18, 19 et 20 Septembre 2001 : Manœuvres du 5^{ème} régiment d'hélicoptères de combats de Pau. Les enfants ont apprécié !

Le 23 Septembre 2001 : Journée portes ouvertes à la ferme « Bio Chemins » du «Grand Village » chez M et Mme POUGET. On pouvait y découvrir, acheter et déguster des produits issus de l'agriculture biologique.

Octobre 2001 : Concours de Tarot à la salle des Fêtes, organisé par le Comité des Fêtes dans le cadre du Challenge de tarots « Sud Saintonge ».



Le 27 Octobre 2001 : « Soirée Halloween » organisée par le comité des parents d'élèves dans la salle des Fêtes.

Le 17 Novembre 2001 : Repas des Aînés de la Commune offert par le Maire et son Conseil Municipal.

La Vie des Associations

UNION SPORTIVE CLERACAISE

Calendrier des matches à Clérac à 15h30 pour les **benjamins 2ème phase** :

05/01/2002 : Clérac—Tesson

30/03/2002 : Clérac—Rochefort

02/03/2002 : Clérac—Royan

27/04/2002 : Clérac—Semussac

09/03/2002 : Clérac—Soubise

04/05/2002 : Clérac—Cozes

Calendrier des matches à Clérac à 15h30 pour les **-13 ans district** :

19/01/2002 : Clérac—Montendre FC

20/04/2002 : Clérac—Semussac

26/01/2002 : Clérac—Arvert Presq

11/05/2002 : Clérac—Fontcouverte

16/03/2002 : Clérac—Saujon

Venez nombreux supporter nos jeunes têtes blondes de Clérac !

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (A.C.C.A.)

La tempête du 27 décembre 1999 a endommagé nos forêts et a permis un développement important des nuisibles en particulier du sanglier qui cause des dégâts aux cultures et aux prairies. Notre Association a dû faire un prélèvement important sur cette espèce afin de donner satisfaction aux propriétaires concernés.

Une deuxième attribution sera accordée le 11 décembre pour la fin de la saison.

Le renard sera régulé par des battues en Janvier et Février 2002.

La fermeture du lièvre aura lieu le 24 décembre. Tous les chasseurs doivent remettre la carte « prélèvement lièvre » dans les quinze jours suivant la fermeture.

Pour les autres, les dates de fermeture seront communiquées à une date ultérieure.

Permis de chasse : les inscriptions pour la 1ère session se font dès le mois de janvier. L'épreuve pratique est modifiée et évaluée.

ASSOCIATION TAROT CHALLENGE SUD SAINTONGE

Le prochain concours organisé à Clérac aura lieu le 19 janvier 2002 à 21 heures 15

N'hésitez pas. Venez nous rejoindre pour passer un bon moment

La Vie des Associations

UN AN DE COMITE DES FETES



Pour l'année 2001 il a été organisé 2 concours de tarot. Le **pique-nique** de village a été annulé pour raisons climatiques. Le grand beau temps était revenu pour la **journée plein air** qui comme d'habitude a été organisée avec nos amis de l'A.C.C.A Clérac. Une fois de plus un grand succès avec 520 convives le soir pour déguster la brochette de bœuf façon CHARLOT.

La **fête foraine** pour une fois a connu une fréquentation importante, il est vrai que le programme était plus étoffé qu'à l'accoutumée notamment avec le vide grenier, la démonstration moto et le ball trap de l'ACCA (encore eux !).

L'assemblée générale a eu lieu le 27/10/2001. Le nouveau bureau est ainsi constitué :

Président : Didier Rugel

Vices-présidents : Jacky Charles et Jean-Yves Duniaud

Trésoriers : Danielle Chargé et Alain Vallaëys

Secrétaires : Patricia et Bernard Eyheramouno

Les membres : Mmes C. Bonnin, I. Duniaud, M.H. Talbot, D. Thibaud

Mrs M. Chargé, C. Galmard, G. Pasquet, P. Pasquet, P. Penaud, D. Soulard, L. Thibaud, M. Thivolard

Calendrier des manifestations pour 2002 :

Réveillon de la Saint Sylvestre en association avec l'A.C.C.A.

Pique nique de village le 5 mai 2002 au lieu-dit Fond de Goutte au Grand Village

Journée plein air le 29 juin 2002 dont le thème est actuellement à l'étude « une journée qui roule » avec possibilité pour les jeunes de s'initier au roller, skate-board, VTT, etc...

Fête foraine avec vide grenier, marché de nuit, etc...

Veillée châtaignes le 12 octobre 2002 (jeux de société, belote, tarot, bourru...)

Le comité des fêtes reste ouvert aux personnes désirant participer à la vie associative de la commune, le sang neuf nous fait cruellement défaut.

UNION DE LA PETANQUE CLERACAISE

L'assemblée générale de l'U.P.C s'est tenue le 15 Novembre 2001, salle polyvalente de CLERAC

Étaient présents : tout le bureau , une dizaine de joueurs, ainsi que Monsieur le Maire.

Le président A. RAMBAUD fit le bilan de la saison 2001, il en ressort un bilan sportif plutôt mitigé mais par contre un bilan financier positif .

Le président étant démissionnaire, l'élection d'un nouveau bureau et de son président fut effectuée.

Bureau pour la saison 2002 :

Président : **GAUGOY Marilise**

Vices-présidents: **PASQUET Laurent, GAUGOY Alain**

Secrétaire : **FRADON Pierre**

Secrétaire adjoint : **BARRONIE Céline**

Trésorier : **COURS Serge**

Trésorier adjoint : **SICAUD Jean Paul**

Membres : **FERRAROLI Joël, GIRARD Patrice, RAMBAUD Alain, RAMBAUD Benoît, ARCAÏ Michel, DUPAS Michel, PENAUD Pierre**

La Vie des Associations

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ET LA PROTECTION DE LA SAINTONGE BOISEE ET DU SUD CHARENTE (A.P.P.S.B.S.C)

Depuis juillet 2001 le siège de notre association est transféré à Clérac.

Elle fonctionne depuis 8 ans. Elle est apolitique et fut créée en 1993 pour lutter contre l'implantation d'un pôle d'élimination des déchets (5 sites dans un triangle de 35 km de côté).

Actuellement 3 des 5 projets sont en fonctionnement dont la décharge de Clérac. Nous avons re-placé ces projets dans un contexte d'aménagement du territoire et avons tenté (sans succès semble-t-il) d'impulser une réflexion sur des choix de développement local pour notre région. Notre action a aussi consisté à informer les populations, afin de les sensibiliser aux problèmes liés à l'élimination des déchets. Nous avons dès le début essayé d'attirer l'attention des élus sur l'importance du **tri et du recyclage** pour diminuer l'incinération (productrice de dioxines et d'effet de serre) et l'enfouissement (risque de pollution des ressources en eau et de l'air).

Nous pensons qu'il faut trouver des solutions alternatives qui s'attaquent à la racine du problème, plutôt que des mesures palliatives. Il s'agit tout d'abord de prôner **la réduction des déchets à la source**.

C'est pourquoi notre association fait partie des 230 associations (en France) qui participent à la « Coordination nationale pour la réduction des déchets à la source ». Ces rencontres nous permettent d'échanger des informations et de constater que nous ne sommes plus isolés, face aux pouvoirs publics et aux multinationales du déchet.

Cette Coordination se réunit plusieurs fois dans l'année à Paris. Pour la 1^{ère} fois en septembre 2001 elle avait choisi de se réunir en province, à Clérac. Tous étant convaincus après la visite de la décharge de Clérac qu'enfouir des déchets recyclables est une absurdité et que l'appellation CET (centre d'enfouissement technique) est un terme bien pompeux pour ce genre d'installation.

Nous regrettons de ne pas avoir été entendus par les anciennes équipes municipales ; mais depuis les dernières élections Monsieur Pasquet et son conseil municipal nous ont reçus le 24 août dernier. Les échanges, durant l'entretien, ont bénéficié d'une écoute réciproque et dépourvue de toute agressivité.

L'association est toujours **favorable à la fermeture de la décharge de Clérac**. Nous continuons à penser qu'il y a un risque de pollution future de la nappe exploitée pour l'eau potable et que le site ne convient pas pour une décharge.

Cependant tant que la décharge fonctionnera nous agirons pour que ce soit avec le moins de nuisances possible.

L'action judiciaire que nous avons entamée contre la commune de Clérac à propos de la révision du POS suit son cours ; ces actions devant la justice administrative sont très longues (plusieurs années). La décharge de Clérac fonctionne donc toujours sans autorisation légale.

Notre association est agréée depuis le 3 août 2001, par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, pour les départements de la Charente-Maritime et de la Charente. C'est une responsabilité qui va nous permettre de siéger dans différentes instances départementales, et une nouvelle charge de travail, mais aussi la reconnaissance de l'importance de notre rôle.

Nous serons ravis d'accueillir de nouveaux adhérents car le travail ne manque pas.

A.P.P.S.B.S.C.

Lusseau

17270 CLERAC

☎ : 05 46 04 42 66

e-mail : appsbsc@libertysurf.fr

Si Clérac m'était conté

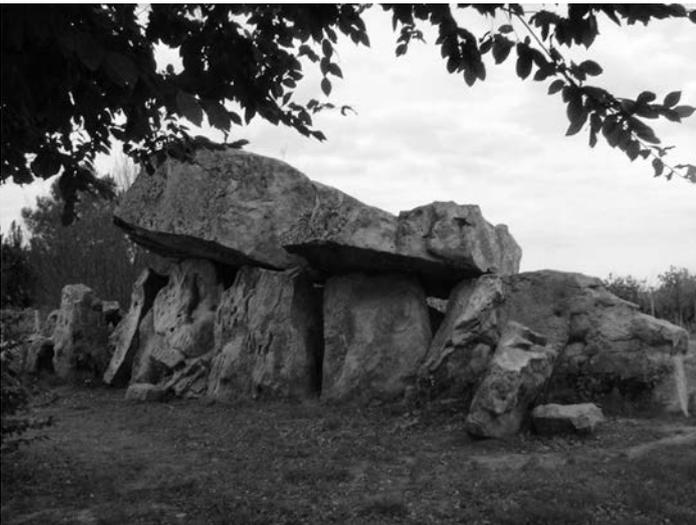
De tout temps, l'arrondissement de Jonzac n'a pas passionné les divers historiens qui ont écrit sur la province de Saintonge.

Nous essaierons donc, à la lumière de quelques documents épars, de vous conter l'histoire de notre Commune.

Si nous remontons à la plus haute antiquité connue, nous trouvons ce coin de terre habité par des Celtes venus des contrées Nord Est de l'Asie. Ce peuple rude, entreprenant et guerrier nous a laissé d'assez nombreux monuments encore existants :

1°/ De grandes pierres brutes, les mégalithes, posées de plusieurs façons, considérées comme objets funéraires, point de réunion ou de sacrifices :

- un dolmen en haut de la côte de la Haute Borne (Haute Bonne) près du chemin de Charlemagne.
- un dolmen à Saint Palais de Négrignac (en partie renversé).
- l'énorme dolmen de Montguyon (Pierre Folle).



2°/ Des grottes souterraines : à La Clotte subsistent les ruines d'un ancien château fort, dont on fait remonter la construction au règne de Charlemagne. Après avoir fouillé ces ruines, on n'y voit plus maintenant que des puits ou entrées de vastes souterrains qui servirent, dit-on, de retraite aux habitants du pays lors de l'invasion des Normands.

3°/ Des tumulus : un tumulus est un amas artificiel de terre et de pierres élevé au dessus d'une sépulture : au Maine du Four (près de Saint Aigulin) on y voit la Grande Motte et la Petite Motte. A partir de ces points jusqu'au village de Malville, on distingue plusieurs tertres de forme identique.

Dominée par les Romains la Gaule connut une longue période de paix intérieure et de prospérité.

L'empereur Auguste divise l'empire romain en provinces.

La province d'Aquitania s'étend de la Loire aux Pyrénées. Cette province est elle-même subdivisée en seize "civitas" (Cités) dont la "civitas Santonum" (pays des Santones) qui deviendra Xaintonge, puis Saintonge.

La Gaule subit l'invasion de populations entières venant de pays situés à l'Est du Rhin ; ces barbares, Wisigoths puis Francs, abandonnaient à jamais leur terre pauvre et rude pour se lancer à la conquête des pays où l'on voyait se dresser de belles villes, où la campagne était riche en moissons et en bétail. Leur avancée était le plus souvent accompagnée d'un immense pillage.

Cette insécurité amène les villes à se fortifier et, dans les campagnes favorise l'extension de la grande propriété terrienne centrée sur 'une villa' vivant en autarcie.

Les romains appelaient "villa" une immense exploitation agricole (couvrant parfois une centaine d'hectares). On trouvait dans cette "villa" la maison du maître, les logements des esclaves et des bâtiments agricoles (forges, remises...). Les ouvriers logeaient dans des bâtiments séparés dont la réunion donnera naissance à un village qui prendra souvent le nom du domaine. Ainsi Clérac constituerait l'ancienne Clariacum ou "villa Clarii". Le village se serait développé à partir du domaine de Clarius, riche propriétaire terrien de l'époque gallo-romaine.

Il est facile d'identifier ces anciennes "villae" car leurs noms modernes se terminent soit en - ac - dans les pays de langue d'oc (Cognac, Jonzac, Archiac...) soit en - ay- ou en -é - dans les pays de langue d'oïl (Aytré, Aulnay, Beurlay...).

N'ayons garde d'oublier cependant, qu'il ne s'agit pas seulement d'une époque de massacres et de destructions : de ce grand brassage de peuples établis sur les ruines de l'ancien monde romain la nouvelle civilisation du Moyen-Age chrétien allait bientôt naître.

(à suivre)

Origines des Noms Villes et Villages de Chte-Mme : JM Cassagne & S. Segin
Edit. Bordessoules - St-Jean d'Angély - Mars 1998
Montguyon et ses environs : L. David

Le Musée : Bilan de la saison

Le Musée a ré-ouvert ses portes le 1^o mai et accueilli de nombreux visiteurs.

Les élèves de Maransin sont venus une nouvelle fois à Clérac juste avant les vacances. Puis se sont succédés, le Club des voitures anciennes de la Gironde, la FNACA de la Gironde, un groupe de Saint-Martin de Laye, d'autres de Teuillac et de Châteauneuf, le Souvenir-Français, les enfants de Montendre, la maison de retraite de Jonzac, le Rallye de l'Office de Tourisme Cantonal, des enfants Parisiens en vacances à St Genis, plusieurs groupes de touristes des villages de vacances de Montendre et de Saint Aigulin, des handicapés en vacances en gîte à Montguyon, des mal-voyants de Paris en vacances sur la Côte, le 3ème âge de La Réole, le Rallye de l'Office de Tourisme de Barbezieux et le 3ème âge de Chevanceaux. Ces visites étaient souvent ponctuées par un repas « Bananiers »

Certaines visites ont été relatées dans les journaux, comme celles des élèves de l'école maternelle de Montguyon (grande section) qui sont venus participer à un atelier de peinture autour de l'exposition des oeuvres peintes et brodées de **Mme Françoise Bouchet-Doumenq** (enseignante aux Collèges de Montguyon et St-Aigulin). Chacun des enfants a commencé une oeuvre qu'il terminera en classe.



Un certain nombre de touristes en vacances dans la région, Français et étrangers : Anglais, Espagnols, Américains, etc... ont visité également le musée. A leur intention, un texte explicatif du travail du résinier, l'historique de l'église et une présentation de la commune ont été traduits.

Les Journées du Petit Patrimoine de Pays, en

juin, à l'occasion desquelles nous avons accueilli : dentellière, fileuse au rouet et vannier, ont attiré beaucoup de visiteurs.

Le Musée a participé à la Fête des "Moissons à l'Ancienne" de Porchères (33) avec le prêt de panneaux explicatifs sur le gemmage car l'Association organisatrice a restauré une "cabane de résinier" (petite maison typique en torchis) dans les bois à Maransin. Elle avait déjà fait appel au Musée pour cette fête traditionnelle.

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, en septembre, le Concert d'Alix Quoniam (en présence de Monsieur le Président de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge) et l'Exposition sur le "Centenaire de la loi 1901" ont attiré un grand nombre de personnes.

Madame le Sous-Préfet, accompagnée de plusieurs Maires du Canton, est venue au Musée cet été.

Madame la Conseillère pédagogique de Saintes, invitée par un enseignant a trouvé les expositions intéressantes et va développer des pistes de travail pour que les enseignants puissent venir avec leurs élèves.

Des élus des communes et des départements voisins nous ont rendu visite. Plusieurs envisagent d'installer un Musée chez eux.

Globalement le bilan de la saison 2001 est largement positif ce qui prouve que le Musée de Clérac élargit tous les ans son cercle géographique de reconnaissance.

Les Musées témoignent des différentes manières de vivre et de travailler d'hier et d'aujourd'hui. Ils mettent en scène la diversité de nos sociétés rurales, industrielles, leurs richesses et leur évolution. Chacun peut y découvrir, sous un jour nouveau, celle qui est la sienne. Parfois, des oeuvres d'Art voisinent avec les outils et les objets de tous les jours ou bien encore avec la simple parole de ceux qui les ont fabriqués ou utilisés. Les Musées, véritables passeurs de mémoire, accomplissent une mission dans l'intérêt de tous, car c'est sur ce patrimoine commun que se bâtit aujourd'hui la société de demain..

La Direction de Musées de France organise une 4ème édition du "Printemps des Musées" le 7 avril 2002 et a retenu comme thème :

"Voir, entendre, toucher, sentir, goûter".

Le Calendrier du jardinage

DECEMBRE : C'est le moment de...



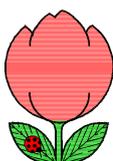
- Protéger les massifs de vivaces contre le gel en étalant une couche de paille ou de tourbe .
- De tailler les bougainvillées et élaguer les arbustes.
- Poursuivre la plantation des rosiers (s'il fait doux) et apporter de l'engrais.
- Planter les haies caduques ou persistantes.
- Les premières années ,certains arbustes sont fragiles et doivent être protégés contre le froid. Il suffit de placer de la paille et des rameaux de sapins au pied de l'arbre , le tout bien attaché . Vous pouvez aussi former une butte de terre à la base de ce dernier, couvrir d'une couche isolante de quelques centimètres d'écorces broyées et de feuilles.
- Ensuite, vous devez lier les branches ou les tiges de la plante et entourer celle ci d'un voile d'hivernage.
- Il faut aussi tuteurer les arbres . Dans les premières années de la vie d'un arbre , les tuteurs empêchent l'arrachage des jeunes racines fragiles par grand vent.
- Faire un traitement d'hiver sur les arbres fruitiers et supprimer le gui.
- Apporter une fumure aux pieds des arbres.
- C'est la période idéale pour transformer un jardin , agencer et construire des allées, des massifs... car la végétation est au repos .

JANVIER / FEVRIER : C'est le moment de ...



- Planter les arbres et les arbustes à feuilles caduques en dehors des périodes de gel, certains arbres (bouleaux, hêtres, magnolias, peupliers...) réussissent mieux avec une plantation en fin d'hiver. En terrain humide, il est toujours préférable de planter les espèces à racines nues le plus tard possible.
- tailler les branches mortes des arbustes d'ornement.
- Rajeunir les haies , élaguer les arbres trop développés.
- Bêcher les massifs lorsque le sol n'est ni trempé ni gelé. Tailler les glycines et planter les derniers rosiers.
- Nettoyer les mimosas défleuris et tailler les bignonnes.
- Tailler les arbres fruitiers.
- En Février , vous pouvez semer sous abri les carottes primeurs et les premières laitues de printemps.
- Tailler les arbustes à fruits rouges ,les pommiers , les abricotiers ,les poiriers et les kiwis...
- Planter les échalotes (jusqu'au mois de Mars) et l'ail rose.
- A la fin du mois de Février , vous pouvez commencer les premiers semis de pois, fèves, poireaux, oignons. Selon le temps, vous pouvez commencer à mettre les pommes de terre , jusqu'au début d'Avril.

MARS : C'est le moment de ...



- Terminer la taille des rosiers ,des rosiers lianes et des arbustes à fleurs d'Été (hibiscus, millepertuis, lilas des Indes).
- Apporter de l'engrais organique à vos massifs de vivaces et plates bandes. Tailler les haies et les nettoyer .
- Planter les bulbes à floraison estivale et automnale.
- Planter les arbustes à fleurs, rosiers, graminées conifères et les petits fruitiers (cassissiers , groseilliers, framboisiers) Après les gelées , il faut ôter les protections hivernales .
- Donner de l'engrais aux amaryllis , nettoyer les hortensias et les narcisses fanés.
- Planter les pommes de terre, et les oignons blancs .
- Semer les laitues, les betteraves, les fèves, les petits pois, la chicorée et les plantes aromatiques.
- Désherber les fraisiers et semer les haricots beurre sous abri.

Le Calendrier du jardinage

- Par temps doux, vous pouvez planter des vivaces et diviser celles déjà plantées, ceci est nécessaire pour rajeunir les plantes qui vieillissent rapidement.

AVRIL : c'est le moment de ...



- Planter les fleurs annuelles : phlox, asters, héliopsis, soucis, capucines, delphinium, mufliers, reines marguerites, bleuets...
- Semer en place les fleurs d'Été (à la fin du mois).
- Vers la fin du mois, selon le temps, on peut commencer à mettre les bulbes d'Été : glaïeuls, dahlias, bégonias...
- Ôter la terre de buttage des rosiers qui les protégeait durant l'hiver.
- Nettoyer et fertiliser la pelouse ou semer un nouveau gazon et apporter de l'engrais aux haies .
- - Traiter les allées gravillonnées ou sablées au désherbant total. Eliminer toutes les mauvaises herbes, - Pailler les massifs et les plates bandes avec de l'écorce de pin.
- Traiter la vigne contre l'oïdium et le mildiou.
- Mettre des tuteurs aux fèves primeurs semées à la fin de l'Automne dernier.
- Arrêter tout traitement des arbres fruitiers en fleurs .
- Semer les radis les salades, les pois et les choux ...
- Poursuivre les arrosages et le binage...

MAI : c'est le moment de ...



- Semer les soucis, les zinnias et les plantes annuelles de massif.
- Semer les ipomées , les pois de senteur, les capucines grimpantes, et les lavatères.
- Mettre en terre les tubercules de dahlias, et de glaïeuls.
- Planter les rhododendrons et les azalées, planter en pleine terre les fleurs annuelles élevées au chaud en serre (bégonias, pétunias,...), planter les géraniums et les arroser par temps chaud.
- S'occuper du gazon :l'aérer, mettre de l'engrais, et tondre une fois par semaine.
- Tailler les topiaires de buis et rafraîchir les touffes de corbeilles d'argent.
- Tailler les arbustes à floraison printanière (lilas, spirées, deutzias ,genêts, céanothes ...)
- Couper les feuilles abîmées des palmiers et installer les plantes aquatiques.
- Bouturer les arbustes et les plantes vivaces : lavande, romarins, forsythia et fuschias.
- Après le 15 du mois, vous pouvez sortir les plantes d'intérieur les plus rustiques et mettre les plantes grasses et les cactées au soleil.
- Semer en place le basilic, la bourrache, le fenouil, l'aneth et la coriandre.
- Il faut aussi mettre en place les plants de tomates , céleris branches, melons, concombres , cornichons et courgettes ...

Résultats « Maisons Fleuries »

Le 1^{er} prix revient à M Noinin , au « Grand Village ».

Le 2^{ème} prix à Mme Paillé au bourg.

Le 3^{ème} prix à Mme DELAGE à « Matrat ».

Félicitations aux heureux lauréats qui contribuent à embellir notre commune.

« Tous à nos fleurs et à nos outils pour embellir nos jardins et nos villages ! »

Recettes de chez nous

CONFITURE DE POTIRON

Ingrédients :

- 2 kg de potiron
- 2 oranges
- 2 citrons
- 2 gousses de vanille
- 2 kg de sucre



Préparation :

Éplucher le potiron et le couper en fines lamelles.

Couper les oranges et les citrons en fines lamelles.

Dans la bassine à confiture, alterner une couche de potiron, de citrons et d'oranges avec le sucre et les gousses de vanille fendues en deux.

Laisser une nuit au frais pour que le potiron donne du jus.

Lorsque le sucre est fondu, mettre à cuire jusqu'à consistance de la confiture.

Remarque : Le melon d'eau et les tomates vertes peuvent être utilisés de la même façon.

CHARLOTTE HALLOWEEN (pour 8 à 10 personnes)

Ingrédients :

- 1 paquet à 1 paquet $\frac{1}{2}$ de gros biscuits à la cuiller (selon la taille du moule).
- 5 à 6 oranges.
- $\frac{1}{2}$ pot de confiture de potiron.
- 3 à 4 pots de crème ou mousse au chocolat ou 1 boîte de crème Mont Blanc au chocolat.



Préparation :

- Presser le jus des oranges .
- Tremper les biscuits dans le jus d'orange et en tapisser le moule .
- Alternier couches de biscuits trempés, confiture de potiron et crème au chocolat, en terminant par une couche de biscuits.
- Mettre au frais et servir nature ou accompagnée de chantilly.

GATEAU DE MARRONS OU CHATAIGNES

Ingrédients :

- 1 kg de marrons (ou châtaignes) épluchés et cuits à l'eau.
- 250 g de chocolat noir.
- 125 g de beurre.
- 125 g de sucre en poudre.

Faire fondre le chocolat avec le beurre et le sucre.

Passer les marrons à la moulinette avec le beurre et le chocolat.

Tasser le mélange dans un moule à cake et mettre au frais.

Démouler et glacer avec du chocolat fondu et une noix de beurre .

Servir en tranches accompagnées de crème chantilly, ou avec une boule de glace vanille ou café.

Avis à la population !!!

CLERAC

Repas de Fin d'Année

31 Décembre 2001

Animation : B.B.R. AMBIANCE

Apéritif

Soupe de Poissons

6 Huîtres-Crépinette

Civet de Chevreuil

Cuisse de Canard

Pommes Persillées

Salade - Fromages

Suprême aux 3
Chocolats

Coupe de Champagne

Café / Pousse-Café

Vins Compris



Adultes : 280 F

Enfants - 12 ans : 140 F

Cotillons

Croissants à l'Aube

Organisé par le Comité des Fêtes

et l'A.C.C.A.

Date limite des inscriptions : le 26 décembre 2001 (paiement à l'inscription)

Auberge les Bananiers : 05 46 04 13 17

Boucherie Duniaud : 05 46 04 20 07

M. Chargé : 05 46 04 23 44

M. Rugel : 05 46 04 19 42

Avis à la population

Les rendez-vous



Une consultation des jeunes de la commune est organisée le **19 janvier 2002** à **10h00** dans la salle des associations. L'objectif est d'établir un contact entre les élus et les jeunes afin de mieux comprendre et prendre en compte leurs souhaits pour les activités auxquelles ils aimeraient participer.

Un atelier informatique démarre au mois de janvier 2002. Il est ouvert à toute personne de la commune désireuse de faire ses premiers pas avec un ordinateur. Rendez-vous dans la salle informatique le **18 janvier 2002** à **20h30** (aile gauche de la Mairie et de la classe de CM1-CM2)



Le **23 janvier 2002**, une réunion se tiendra à **20h30** dans la salle des associations. Elle a pour but de rechercher des **animateurs** qui désirent : soit participer à la gestion de la **bibliothèque** qui va être mise en place début 2002, soit contribuer à la conduite des **ateliers informatiques**. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas et participez à la vie culturelle de votre commune.

Recrutement d'un agent technique (rentrée scolaire 2002/2003)



Femme ou Homme, titulaire d'un CAP / BEP de cuisine ou employé de collectivité et si possible titulaire du concours externe sur titres avec épreuves, cette personne effectuera les fonctions de **cuisinier au restaurant scolaire**.

La personne recrutée devra assurer :

La gestion des denrées (achat et stock)

La confection des repas

La distribution des repas et faire manger les enfants de la maternelle

La vaisselle, le nettoyage et le rangement des locaux

Il pourra être demandé à cet employé d'effectuer des heures de ménage dans les locaux scolaires.

Toute personne intéressée fera acte de candidature (C.V. et une lettre de motivation) auprès de la Mairie de Clérac.

Chiens en divagation

Nous constatons depuis quelques mois une augmentation de la divagation de chiens sur le territoire de la commune.

Nous rappelons aux propriétaires qu'il existe des dispositions légales pour prévenir de tels inconvénients pouvant aller jusqu'à la sanction des maîtres.

Merci de bien vouloir être attentifs à d'éventuelles divagations des animaux.

Tribune Libre

Lors des dernières municipales, les deux listes candidates ont chacune inscrit dans leur profession de foi " l'éclairage public des hameaux de la commune.

Sans nul doute, voilà encore l'avancée inéluctable d'un progrès lumineux ; inonder de lumière cagouilles, crapauds, hérissons et autres clandestins pas encore répertoriés dans les fichiers des services vétérinaires.

On pourra prétexter le confort sécurisant d'un halo de lumière ; j'en reste perplexe. La dissuasion par l'éclairage peut à peine freiner les chevreuils à fréquenter nos parcs ! Le moteur d'un tel engouement serait-il à rechercher dans un phénomène de mode ? La succession de lampadaires fait partie intégrante du mobilier urbain que toute commune riche se doit d'arborez. Pour ma part, ce n'est pas un décor de poteaux qui, comme d'autres, me fait apprécier les paysages de notre commune.

L'aménagement urbain de nos campagnes risque de compromettre là aussi l'attrait qu'elles peuvent encore avoir pour ce nombre croissant de malades d'urbanisme (l'offre d'habitat est d'ailleurs déficitaire dans la région). Et même en considérant d'éventuels financements publics pour un tel équipement, viendra le moment où il nous faudra assumer cette nouvelle charge.

Tout éclairer, c'est le rêve d'EDF et de ses amis nucléocrates !

L'implantation d'une décharge sur notre territoire nous fait prendre conscience de nos gaspillages et de la part importante de déchets que nous pouvons recycler. Cette prise de conscience nous pouvons aussi l'avoir pour l'énergie. La fin des stocks de pétrole est estimée vers 2040, celle de l'uranium et du gaz naturel vers 2075. Parfois, s'abstenir de quelques jouets sophistiqués est un signe de progrès car ils n'améliorent pas, ou si peu notre bien-être et surtout ils collaborent à notre futur appauvrissement.

Si les astronomes fuient les centres urbains trop illuminés pour observer les étoiles, la vraie nuit, étoilée ou pas, m'inspire, comme pour beaucoup, le repos. Il me faudrait donc tirer les volets ! Je revendique la nuit naturelle au même titre qu'un air propre et qu'une eau saine.

La nuit, aussi le jour, nos campagnes sont remplies de silences assourdissants. Après avoir installé des machines à brasser l'air, ne pourrait-on pas réfléchir aux machines à bruits ? Jours après nuits, inexorablement, nous glissons dans l'ombre de l'absurde.

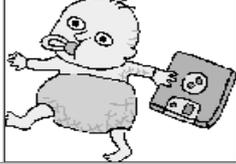
Patrice POUGET

Tribune Libre

Cet espace est ouvert à toute personne de la commune qui désire s'exprimer sur un sujet d'intérêt général. De plus, tout article peut être soumis à un droit de réponse.

Nous vous demandons de déposer vos textes dans la boîte aux lettres de la Mairie avec vos nom et adresse pour que nous puissions vous contacter.

État Civil

 <p>Mariage</p>	<p>Félicitations à :</p> <p>Marie-Claude BRASSAUD et Serge DUVERNET, domiciliés aux Genêts, mariés le 21 juillet 2001.</p> <p>Sandra BOTTREAU et Jean-Yves RIE, domiciliés à « Albret », mariés le 04 août 2001</p> <p>Céline DUNIAUD et Willy BIRAUD, domiciliés à Nuaillé d'Aunis(17), mariés le 04 août 2001</p> <p>Marie-Jeanne Corinne GOLFIER et Bruno TRIJEAU, domiciliés à « Caillères », mariés le 11 août 2001</p> <p>Magali GAUTIER et Eric POINEAU, domiciliés à « Chambard », mariés le 18 août 2001</p>
<p>Bienvenue à :</p> <p>Mike LAVAL, fils de Madame et Monsieur LAVAL Jean-Jacques, né le 28 septembre 2001</p> <p>Corentin CHERCHEVAL, fils de Céline CONTE et David CHERCHEVAL, né le 23 octobre 2001</p>	<p>Naissances</p> 
 <p>Décès</p>	<p>Toutes nos condoléances aux familles et aux proches de :</p> <p>Marie-Louise Métayer, décédée le 11 juin 2001 à l'âge de 92 ans</p> <p>Léonie Prévot, décédée le 19 septembre 2001 à l'âge de 87 ans</p> <p>Renée Pestre, décédée le 04 octobre 2001 à l'âge de 92 ans</p> <p>Amélie dite « Yvonne » Manon, décédée le 01 décembre 2001 à l'âge de 87 ans</p>

Vie Pratique

Le secrétariat de la Mairie est ouvert :

- Les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h15
- Le vendredi de 14h00 à 18h00
- Le samedi de 8h30 à 12h30

Les permanences du Maire et des Adjointes sont assurées à la Mairie le samedi de 10h00 à 12h00, par M. le Maire ou un de ses adjointes les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois

Les permanences à la Mairie de Clérac :

- Assistante Sociale, le 2^{ème} mardi de chaque mois de 14h00 à 16h30

Les permanences à la Mairie de Montguyon :

- **ASSEDIC**, tous les mardis de 9h00 à 12h00
- **ANPE**, tous les vendredis de 9h00 à 12h00
- **CAF**, tous les mercredis de 11h00 à 12h00
- **Sécurité Sociale**, les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de 9h00 à 12h00
- **Service Retraite CRAMCO**, tous les mercredis de 9h00 à 12h00
- **MSA**, les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de 9h00 à 12h00

L'office religieux a lieu les 2^{ème} et 4^{ème} dimanches de chaque mois à 9h30.

Ramassage du fer : 1 fois par trimestre. Le 7 Janvier, le 1^{er} Avril, 1^{er} Juillet et le 7 Octobre

Déchetterie : Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12 h00 et de 14h00 à 17h15 et le samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

La Poste : du lundi au vendredi : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 16h30 et samedi de 9h00 à 12h00

Garderie de l'école : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h50 à 8h50 et 16h30 à 18h00

Musée : du 1^{er} Mai au 31 Octobre, du mardi au dimanche de 10h à 12h et 14h à 18h30

Dernière Minute

QUE VEUT NOUS CACHER LA POSTE ?

Depuis plusieurs mois un vent d'inquiétude souffle sur le secteur rural dans notre département et en particulier sur sa partie sud gérée par un dynamique chef de groupe basé à Saintes, chargé de faire un « grand nettoyage » dans le service public de proximité de la Poste.

Un certain nombre de mesures autoritaires *seraient prises* dans le futur, (« *seraient prises* » est le terme adapté, car de nombreux courriers d'élus pour obtenir des informations, restent sans réponses depuis début octobre 2001 !!!)

Selon certaines sources renseignées mais non officielles... Cercoux, Clérac, Le Fouilloux, Chevanceaux, La Clotte, Bussac, Chepniers, etc... *seraient* les premières cibles retenues pour une diminution de l'activité postale dans notre Sud Saintonge.

Le bureau de CLERAC, par exemple, pourrait passer de **33 heures d'ouverture hebdomadaires** (11x1/2 journées) à **12 heures** (4x1/2 journées)

Les Maires et les élus des Communes concernées (Canton de Montguyon) sont étonnés de la situation présente, et vous prient de bien vouloir vous mobiliser pour la défense de l'un de nos derniers services publics de proximité : LA POSTE.

Peuvent se joindre à nous les habitants des communes voisines non encore concernées , mais qui sans réaction solidaire, ne tarderont pas à l'être.

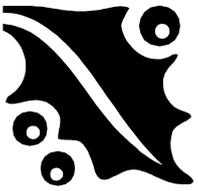
La ruralité est-ce une tare ?

VENEZ NOMBREUX EXPRIMER VOTRE INQUIETUDE.

SAMEDI 15 DECEMBRE 2001 10 heures 30 POSTE de CERCOUX

LE MUSEE RECHERCHE

Le Musée de Clérac recherche des tenues vestimentaires d'autrefois (début 20^{ème} siècle) afin d'habiller des mannequins qui viendront agrémenter la visite à partir de l'année prochaine. Si vous en possédez, merci de vous faire connaître à la mairie ou auprès de Monsieur Soulard.



L'ensemble de l'Équipe Municipale
et

Le Comité de Rédaction du Journal

Composé de la Commission Communication,

Béatrice Manon, Michèle Pasquet, Katia Rugel et Nicole Rey

Vous présentent leurs :

MEILLEURS VOEUX
2002

